

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES




Emilie MAUPU-MULLER – KIDIWI COACHING
19B ROUTE DES SABLONS 44830 BOUAYE
SIRET : 84330776000010 - N°OF : 52440916244




La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Bilan de compétences

LES OBJECTIFS DU BILAN

Pour quoi ?



Vous avez envie de changer d'activité mais vous n'avez pas d'idée précise ; vous hésitez entre plusieurs solutions professionnelles, vous avez envie de savoir où vous en êtes ; vous avez un projet et vous voulez le valider ; vous êtes stressé à l'idée d'aller travailler ; vous vous ennuyez dans votre emploi ; vous avez plus ou moins perdu confiance en vous...

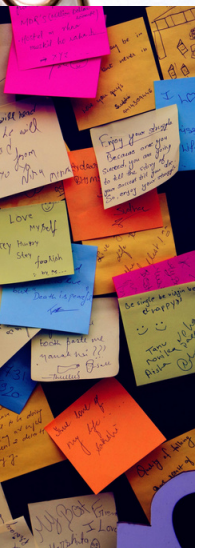


Quelles que soient vos raisons, il est d'abord nécessaire de bien définir l'objectif et les enjeux de ce bilan pour en tirer tous les bénéfices possibles et définir ou clarifier un projet, *VOTRE* projet. **Il est en effet essentiel d'arriver à un projet CONCRET, REALISTE ET REALISABLE.**

Comment ?

Le bilan de compétences se déroule au fil d'entretiens en face à face à partir d'un travail personnel à effectuer entre chaque séance.

Une alliance avec le coach basée sur la confiance, et un accompagnement bienveillant et sans jugement.



Le bilan est une démarche de prise de conscience de vos qualités, de vos capacités, de vos motivations afin de définir au mieux votre projet professionnel. Mon rôle est de vous accompagner pour vous permettre de générer une pensée évolutive, vous autoriser à exprimer ce que vous êtes ou ce qui vous attire et trouver votre voie.



Bien entendu j'apporte des outils, tests (CENTRAL TEST). Ils vous aideront à clarifier ce que vous ressentez parfois confusément.

C'est en comprenant votre mode de fonctionnement, en prenant conscience de vos talents, compétences et besoins que vous gagnerez en confiance en vous. La confiance en soi est indispensable pour se mettre en route. Nous passerons alors à l'étape suivante: rationalisation, choix professionnel et mise en mouvement du projet étape par étape.



Les bilans de compétences sont éligibles au compte personnel de formation.

- Lorsque le salarié mobilise son compte personnel de formation pour un bilan réalisé hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.
- Lorsque le salarié mobilise son compte personnel de formation pour un bilan en tout ou partie, pendant le temps de travail, il doit demander l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au compte personnel de formation.

Pour qui ?

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.



LES PHASES DU BILAN

Ces entretiens professionnels se déroulent en plusieurs étapes :

Bilan personnel : pour une meilleure connaissance de soi. Cette étape permet d'identifier ses aspirations, ses qualités, ses valeurs et ses sources de motivations.

Bilan professionnel : permet au bénéficiaire d'analyser ses connaissances et compétences professionnelles, d'identifier ses motivations, de déterminer ses possibilités d'évolution.

Elaboration des projets alternatifs : À partir des étapes précédentes, il s'agit de définir une ou plusieurs pistes concrètes répondant à ses besoins, ses attentes et ses motivations.

Validation du projet et confrontation au marché : Ensemble le coach et le bénéficiaire recensent les moyens de favoriser la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation et de prévoir les étapes de mise en œuvre de ce projet.

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DU BILAN

Un livret et le programme du Bilan

Le bénéficiaire se voit remettre un livret en format numérique ou papier avant le début du bilan de compétences.

Avant chaque entretien, il se voit remettre les outils constitutifs de la rubrique sur lesquels il doit travailler.



LE PROGRAMME ET LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DU BILAN

(24h de bilan de compétences, avec 12 heures ou 16 heures de rendez-vous en face à face ou en distanciel et 12 heures ou 8 heures de travail personnel)



Rendez-vous d'information (1h - Non comprise dans le bilan)

Présentation de votre problématique, vos objectifs

Présentation des différentes étapes, ainsi que des méthodes, tests, outils d'intervention

Présentation du profil du consultant



Phase analyse de la demande (2h)

Entretien face à face ou distanciel pour établir le lien.

Analyse de votre demande (outils : Réel, Problématique, Besoin, Demande) afin d'identifier les besoins et fixer les objectifs du bilan.

Définition des modalités conjointes du déroulement.



Phase d'investigation: mieux se connaître professionnellement et personnellement

Bilan personnel : Connaissance de soi pour identifier ses aspirations ressources personnelles, son potentiel (7h)

Vos tests de personnalité réalisés sur la plateforme Central Test (à minima BF5, RIASEC, Emotion)

Vos motivations

Votre courbe de vie

Votre environnement social

Vos centres d'intérêt

Vos traits de personnalité

Vos talents

Vos valeurs, vos besoins

LE PROGRAMME ET LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DU BILAN

Bilan professionnel : Identifier les connaissances, compétences et qualités, les attentes (7h)

Votre parcours de formation

Votre parcours professionnel

Elaboration du portefeuille de compétences

Analyse des intérêts professionnels

Phase de conclusion du Bilan : Faire émerger un projet (8h)

Recherches et analyses des métiers/d'un futur projet

Exploration du marché de l'emploi

Les enquêtes métiers

Validation de votre projet concret, réaliste, réalisable, écologique

Vos aspirations et votre projection dans votre projet

Plan d'action à court, moyen, long terme

Conclusion et synthèse

Rendez-vous de suivi à 6 mois

Durée totale du Bilan de compétences : 3 mois en moyenne

Durée des séances : 2H

Travail personnel : 8H ou 12H

Rythme : Entretiens toutes les semaines ou toutes les 2 ou 3 semaines

Pour connaître le cadre réglementaire du bilan de compétences :
<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

LES OUTILS



Différents tests sont proposés au bénéficiaire. à minima : BF5, Emotion, RIASEC



Une bibliothèque d'informations



Une bibliothèque en ligne de documents, de sites, est accessible au bénéficiaire

LES TARIFS

En face à face ou en distanciel
comprenant 16h d'entretiens

1900 €

Prix TTC

En face à face ou en distanciel
comprenant 12h d'entretiens

1500 €

Prix TTC

DELAI D'ACCES

Votre Bilan de compétences pourra débuter dans les 3 semaines après le rendez-vous d'information et la contractualisation

Pour nous trouver sur Mon Compte Formation :



https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/84330776000010_BCMM1/84330776000010_bcemm1



Contact

✉ emilie.maupu@kidiwi-coaching.com

☎ 07.70.05.06.73

🌐 www.kidiwi-coaching.com



Si vous avez un besoin particulier à nous communiquer, veuillez contacter Emilie MAUPU-MULLER, notre référente. (Coordonnées ci-dessus)



Emilie MAUPU-MULLER – KIDIWI COACHING
19B ROUTE DES SABLONS 44830 BOUAYE
SIRET : 84330776000010 - N°OF : 52440916244

